



Procès-verbal de la 56^{ème} Assemblée générale du 5 février 2010 à Saillon

La 56^{ème} Assemblée générale de la Société des Officiers du Valais Romand (SOVR) se tient à la salle Stella Helvetica de Saillon.

Le Président de la SOVR, le Lt col EMG Flavien Schaller, ouvre officiellement cette 56^{ème} Assemblée générale à 19h30 par l'annonce à Monsieur le Commandant de Corps Dominique Andrey, commandant des Forces terrestres, suivie de l'hymne national, et adresse ses souhaits de bienvenue aux participants.

Les représentants des autorités adressent leur message. Se succèdent

- Mme Alba Mesot, présidente de Saillon
- M. le Conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, vice-président du Gouvernement
- M. le Colonel EMG Hans Schatzmann, président de la Société Suisse des Officiers (SSO).

Le Président délivre à son tour son message, en particulier sur l'état actuel et l'évolution attendue de notre Armée.

S'ensuit la présentation de M. le Conseiller National Yvan Perrin *Armée et nouveaux défis sécuritaires, où va-t-on ?*

Partie officielle

L'ordre du jour a été porté à la connaissance des membres de la SOVR avec l'envoi des cartes d'invitation.

Aucune question ou remarque n'étant formulée, le Président confirme l'ordre du jour suivant :

1. Contrôle des présences, nomination des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2009
3. Rapport annuel
4. Comptes 2009
5. Rapport des vérificateurs
6. Prise de position et mise au vote des nouveaux statuts
7. Activités 2010
8. Budget 2010
9. Divers

1. Contrôle des présences, nomination des scrutateurs

60 membres assistent à l'Assemblée générale de ce jour.

44 membres ont pris la peine de s'excuser.

Les invités suivants se sont également excusés :

M. le Président du Grand Conseil, Gilbert Lorétan, Mme et MM. les Conseillers d'Etat Esther Weber-Kalbermatten, Claude Roch, Jacques Melly et Maurice Tornay, MM. les Conseillers aux Etats Jean-René Fournier et René Imoberdorf, MM. les Conseillers Nationaux Christophe Darbellay, Oskar Freysinger, Jean-René Germanier et Paul-André Roux, MM. les présidents des sociétés d'officiers du Haut-Valais et des autres cantons romands Rudolf Kimmig (Haut-Valais), Benoît Fragnière (Fribourg), Jean-François Gnaegi (Jura), Vincent Piguet (Vaud), Thierry Pourtalès (Neuchâtel).

M. le cap Sébastien Rhoner et M. le plt Fabrice Dubosson sont nommés comme scrutateurs.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2009

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rapport annuel

Le Président effectue une rétrospective de l'année écoulée. Il se félicite en particulier du fait que la SOVR ait pu relever la tête suite à une période difficile.

Actuellement la SOVR compte 372 membres dont 20 nouveaux membres en 2009, 3 début 2010 et 15 jeunes candidats officiers en attente de promotion qui ont déjà demandé leur adhésion. Aucune démission n'a été transmise depuis la dernière assemblée générale.

Le Président présente une nouvelle fois la composition du comité.

Il rend hommage à nos camarades disparus.

Concernant les activités 2009, il relève :

- La remise à jour du site internet www.sovr.ch
- L'accueil des nouveaux membres le 18 septembre 2009 auquel 9 nouveaux membres ont participé en compagnie du comité. Ils ont pu tirer à différentes armes à Vérolliez puis visiter les infrastructures de l'Académie de police à Savatan avant de partager une raclette. Le Président profite de l'occasion pour remercier la Sécurité Militaire pour l'organisation de cette soirée.
- La visite de la Foire du Valais le 7 octobre 2010

- La reconnaissance des acquis militaires au niveau civil. Les officiers peuvent faire reconnaître les compétences acquises à l'armée par un diplôme civil délivré par l'Association suisse des Cadres (ASC). Il existe 3 niveaux de diplômes en fonction des grades. Pour obtenir ce diplôme, il s'agit d'adhérer à l'ASC pour frs 210.-/année puis d'en faire la demande auprès de cette association. Infos complémentaires sous www.cadres.ch/fr/armee
- L'esprit de corps : le comité a décidé de mettre à disposition des membres des pin's et des épingles à cravate au prix coûtant de frs 5.- Ces pin's et épingles seront notamment vendus à l'issue de la présente assemblée.

4. Comptes 2009

Pertes et Profits 2009

Charges

Cotisation RMS-SSO	11276.65
Frais d'administration, affranchissement	2509.55
Assemblée générale	192.3
Conférences-diverses activités	1125.5
Total Charges	15104

Produits

Cotisations des membres	18480
Produits Financiers	58.4
Total Produits	18538.4
Résultat de l'exercice	3434.4

Bilan au 31.12.2009

ACTIF

Raiffeisen Compte Epargne 14480.28	9944.04
Stock Pins – Epingles à cravates	1513
Impôt anticipé à récupérer	18.15
Total Actif	11475.19

PASSIF

Capital	5738.29
Résultat de l'exercice	3434.4
Frais à payer	2302.5
Total Passif	11475.19

5. Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs des comptes, le maj Sandro Fontana et le cap Antoine Bonvin ont procédé à la vérification des comptes en date du 22 janvier 2010. Les éléments portés à leur connaissance concordent parfaitement avec la réalité. Ils recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité ainsi qu'aux vérificateurs.

L'assemblée approuve les comptes 2009 par acclamation.

6. Prise de position et mise au vote des nouveaux statuts

Chaque membre ayant reçu un exemplaire des statuts et ayant pu faire valoir ses propositions avant l'assemblée générale, le Président présente uniquement les modifications proposées.

De plus, les propositions suivantes sont retenues :

- Art. 1 supprimer « cantonale »
- Art. 12 ajouter après la 2^{ème} phrase « Il est rééligible. »

Enfin, une discussion a lieu sur l'obligation ou non des membres de groupements d'être membres de la SOVR (art. 6). Compte tenu de la situation actuelle et des années difficiles vécues dernièrement par la SOVR, l'assemblée accepte de maintenir le texte proposé tout en précisant qu'il s'agit d'une situation transitoire qui devra être modifiée à moyen terme.

Les statuts sont acceptés avec 1 abstention et 0 opposition.

7. Activités 2010

Le Président présente les activités prévues pour 2010 :

- Visite de la base aérienne de Sion et démonstrations par la troupe en cours de répétition le 12 mars 2010
- Présentation du rapport de politique de sécurité (RAPOLSEC) avec la présence de M. le Conseiller Fédéral Maurer prévue dès la publication de ce rapport (attendue aux alentours d'avril 2010)
- Soirée de gala des Officiers du Cœur le 28 mai 2010 à Yverdon-les-Bains au profit d'œuvres caritatives
- Journée des familles prévue en août 2010
- Tir du Groupement des Officiers de Crans-Montana ouvert aux membres de la SOVR, le 2 octobre 2010 à Lens

8. Budget 2010

+ Cotisations des membres	+ 20'000
- RMS-ARMS	- 10'700
- SSO-SOG	- 1'500
- Frais admin/affranchissement	- 2'000
- Activités	- 2'000
- AG	- 1'000
Total	+2'800

Le budget 2010 est accepté à l'unanimité.

9. Divers

- Le col Lorétan précise quant à la reconnaissance des acquis militaires au civil qu'il s'agit d'adhérer au minimum 2 ans à l'ASC pour bénéficier de cette possibilité et que le coût de frs 420.- et non seulement de frs 210.- pourrait freiner certains membres.
- Le Lt col Glettig précise que le Groupement des Officiers de Crans-Montana s'abrège en GOFCM et non GOCM tel que mentionné sur la présentation informatique.

M. le cdt C Andrey présente ses arguments sur le thème *L'Armée en 2010 : oui mais...*

Avant de clore la soirée, le Président annonce qu'il sera absent pour une année à compter du mois de septembre 2010 car il se rendra à étranger. L'intérim sera assuré par le vice-président, le plt Filliez qui pourra compter sur l'appui du comité.

Le Président remercie la commune de Saillon pour la mise à disposition des locaux et pour l'apéritif qui sera offert à l'issue de la soirée.

Il clôt l'assemblée à 22h30.